

10.4 Niveaux de formation

Jusqu'au début des années 2000, un enfant sur trois âgé de 2 ans était scolarisé. À la rentrée 2014, le **taux de scolarisation** des enfants de 2 ans s'établit à 11,8 %, en légère diminution (-0,1 point) par rapport à 2013. Dans le premier degré, la scolarisation des enfants âgés de 4 à 8 ans est stable mais celle des enfants de 11 ans décroît sensiblement. Depuis 2000, le second degré comprend des élèves en moyenne plus jeunes, en lien avec la baisse générale des redoublements dans le primaire et au collège. Dans l'enseignement supérieur, la scolarisation est en hausse chez les jeunes de 17 à 21 ans et plus particulièrement chez ceux de 18 ans, mais elle décroît légèrement pour les étudiants âgés de 22 à 24 ans. À la rentrée 2014, le taux de scolarisation en apprentissage est stable chez les jeunes âgés de 15 à 27 ans. Il recule chez les 15 à 22 ans et progresse très légèrement chez les jeunes de 23 à 25 ans. Il est stable, enfin, chez ceux de 26 et 27 ans.

L'**espérance de scolarisation** est stable à la rentrée 2014. Les taux de scolarisation par âge constatés pendant l'année 2014-2015 permettent d'espérer, pour un jeune alors âgé de 15 ans, une **formation initiale** d'environ 6,3 années dont 2,9 années dans l'enseignement supérieur. Un des objectifs de la stratégie européenne de Lisbonne est d'abaisser la part des **sorties précoces du système éducatif** à 10 % en 2020. En 2015, 9,3 % des Français âgés de 18 à 24 ans ont quitté leurs études initiales sans diplôme ou avec seulement

le brevet des collèges et ne sont pas en situation de formation.

À la session 2015, la **proportion de bacheliers dans une génération** est de 77,8 %, tandis qu'elle s'établissait à 25,9 % à la session 1980. Cette forte progression résulte essentiellement de la croissance du nombre de bacheliers généraux et de l'important essor du baccalauréat professionnel depuis sa création au milieu des années 1980. Suite à la réforme de la voie professionnelle de l'enseignement secondaire en 2008, le report des effectifs du **brevet d'études professionnelles (BEP)**, où il ne reste plus aucun élève inscrit depuis la rentrée 2012, bénéficie aux effectifs du baccalauréat professionnel. Ils passent ainsi de 190 000 élèves en 2005 à 538 000 en 2015.

En 2014-2015, le nombre d'**apprentis** continue de diminuer et s'établit à 405 900, soit une baisse de 4,4 %. Le **niveau de formation V** accueille 162 200 apprentis, en recul de 7,1 %. Le **certificat d'aptitude professionnelle (CAP)** domine encore mais il ne regroupe plus que 37 % de l'ensemble des apprentis, contre 50 % en 2000. Le niveau IV accueille, quant à lui, 26 % de l'ensemble des apprentis. L'apprentissage dans l'**enseignement supérieur** stagne, pour sa part, par rapport à l'année précédente (+0,6 %). Le **brevet de technicien supérieur (BTS)** y occupe toujours une place prépondérante. Les autres formations du supérieur attirent 20 % des apprentis, contre 6 % en 2000-2001. ■

Définitions

Apprenti : jeune âgé de 16 à 25 ans préparant un diplôme de l'enseignement professionnel ou technologique dans le cadre d'un contrat de travail de type particulier associant une formation en entreprise (sous la responsabilité d'un maître de stage) et des enseignements dispensés dans un centre de formation d'apprentis (CFA).

Formation initiale : parcours d'études amorcé à l'école élémentaire et suivi sans une interruption de plus d'un an. La formation initiale regroupe des niveaux de formation allant de la maternelle à l'enseignement supérieur.

Brevet de technicien supérieur (BTS), brevet d'études professionnelles (BEP), certificat d'aptitude professionnelle (CAP), classification internationale type de l'éducation (CITE), enseignement supérieur, espérance de scolarisation, formation professionnelle continue, niveau de formation, proportion dans une génération de bacheliers, sorties précoces du système éducatif, taux de scolarisation : voir rubrique « Définitions » en annexes.

Pour en savoir plus

- « L'apprentissage au 31 décembre 2015 », *note d'information* n° 29, Depp, novembre 2016.
- « Regards sur l'éducation », *Les indicateurs de l'OCDE*, OCDE, septembre 2016.
- « Repères et références statistiques 2016 », Depp, août 2016.
- « « Tous » mobilisés contre le décrochage scolaire », *Bref* n° 345, Céreq, avril 2016.

Retrouvez le TEF sur www.insee.fr dans la collection « Insee Références »

Niveaux de formation 10.4

Apprentis selon le diplôme préparé

	2000	2014
CAP	183 997	150 810
BEP	52 974	///
Autres diplômes de niveau V	8 362	11 416
Brevet professionnel	31 195	42 284
Baccalauréat professionnel	33 404	53 697
Autres diplômes de niveau IV	4 756	8 899
Diplômes du supérieur	51 186	138 776
dont : BTS	27 800	58 620
licences	692	15 830
diplômes ingénieurs	4 644	18 620
Total des apprentis	365 874	405 882
Préapprentis ¹	10 184	5 932

1. Classe préparatoire à l'apprentissage (CPA), classe d'initiation préprofessionnelle par alternance (CLIPA), dispositif d'initiation aux métiers en alternance (DIMA).
Note : les millésimes correspondent à la rentrée scolaire.
Champ : France hors Mayotte en 2000.
Source : Depp.

Taux de scolarisation par âge

	en %			
	2000	2005	2010	2014
2 ans	34,6	24,5	13,6	11,8
3 ans	100,0	100,0	98,0	98,0
4 ans	100,0	100,0	99,5	100,0
5 ans à 7 ans	100,0	100,0	100,0	100,0
8 ans	100,0	100,0	100,0	99,4
9 ans	100,0	100,0	99,4	98,7
10 ans	100,0	100,0	98,6	98,5
11 ans	100,0	100,0	99,2	98,9
12 ans	100,0	100,0	98,4	98,4
13 ans	100,0	100,0	98,4	98,3
14 ans	99,3	99,6	98,1	97,3
15 ans	98,4	97,5	97,4	97,9
16 ans	96,5	96,6	94,2	94,2
17 ans	91,6	92,0	90,2	91,6
18 ans	79,6	78,8	77,0	77,5
19 ans	65,7	65,0	64,5	63,7
20 ans	51,4	51,9	51,9	52,7
21 ans	40,5	40,6	41,3	43,4
22 ans	33,3	32,8	33,1	35,1
23 ans	24,7	23,5	24,3	26,2
24 ans	17,2	15,8	16,3	17,3
25 ans	11,4	11,1	10,5	11,3

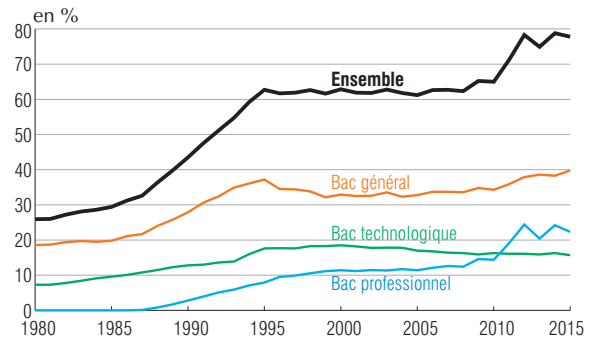
Note : les millésimes correspondent à la rentrée scolaire.
Champ : France hors Mayotte, enseignement public et privé, y c. scolarisation en apprentissage.
Source : Depp.

Niveau de diplôme selon l'âge en 2015

	en %		
	Ensemble	dont	
		25 à 49 ans	65 ans ou plus
Aucun diplôme, CEP	22,1	11,7	48,6
Brevet des collèges	5,5	4,1	7,1
CAP, BEP	22,0	22,7	19,6
Bac, brevet professionnel ou équivalent	15,1	19,9	10,3
Supérieur court	11,0	16,8	5,3
Supérieur long	14,9	23,5	9,1
En cours d'études initiales	9,4	1,3	0,0
Total	100,0	100,0	100,0

Champ : France métropolitaine, personnes de 15 ans ou plus.
Source : Insee, enquête Emploi.

Proportion de bacheliers dans une génération entre 1980 et 2015



Lecture : en 2015, 77,8 % des jeunes en âge de passer le baccalauréat sont bacheliers.
Note : indicateur calculé à partir des différents recensements de la population.
Champ : France métropolitaine jusqu'en 2000, puis France hors Mayotte à partir de 2001.
Sources : Depp ; Insee, recensements de la population.

Dépense pour la formation continue selon le public bénéficiaire

	en milliards d'euros			
	2012 (r)	2013 (r)	2014	
			en %	
Jeunes (moins de 26 ans en général)	7,3	7,6	7,5	24
Apprentissage	5,4	5,6	5,4	17
Alternance, professionnalisation	1,0	1,1	1,1	3
Autres formations	1,0	1,0	1,0	3
Demandeurs d'emploi	4,5	4,6	4,8	15
Actifs occupés du secteur privé	13,2	13,2	13,5	43
Agents du secteur public	5,9	5,6	5,5	17
Investissement	0,3	0,4	0,3	1
Total	31,2	31,3	31,6	100

Sources : Dares ; PLF pour 2017.

Niveau d'éducation dans quelques pays de l'UE en 2015

	Jeunes ayant quitté prématurément l'école ¹			Population ayant terminé au moins le 2 nd cycle du secondaire ²
	Filles	Garçons	Total	
Allemagne	9,8	10,4	10,1	86,8
Autriche	6,8	7,8	7,3	84,6
Belgique	8,6	11,6	10,1	74,7
Danemark	5,7	9,7	7,8	80,4
Espagne	15,8	24,0	20,0	57,4
Finlande	7,9	10,6	9,2	87,7
France	8,5	10,1	9,3	77,5
Grèce	6,4	9,4	7,9	70,4
Irlande	5,4	8,4	6,9	79,8
Italie	11,8	17,5	14,7	59,9
Luxembourg	8,1	10,5	9,3	76,0
Pays-Bas	6,4	9,9	8,2	76,4
Pologne	3,2	7,2	5,3	90,8
Portugal	11,0	16,4	13,7	45,1
Rép. tchèque	6,0	6,4	6,2	93,2
Roumanie	18,5	19,5	19,1	75,0
Royaume-Uni	9,8	11,7	10,8	79,7
Suède	6,4	7,6	7,0	84,3
UE	9,5	12,4	11,0	76,5

1. Personnes de 18 à 24 ans dont le niveau d'études ne dépasse pas le 1^{er} cycle du secondaire et qui ne suivent aucune formation.

2. Personnes de 25 à 64 ans ; CITE 2011 niveaux 3-8.

Source : Eurostat.

Avertissement

Sauf mention contraire, les données nationales se réfèrent à la France métropolitaine et aux cinq départements d'outre-mer (sauf mention contraire Mayotte est inclus dans les données de la France). Le terme République française concerne la France et les collectivités d'outre-mer.

Les données chiffrées sont parfois arrondies (selon les règles mathématiques). Le résultat arrondi d'une combinaison de données chiffrées (qui fait intervenir leurs valeurs réelles) peut se trouver légèrement différent de celui que donnerait la combinaison de leurs valeurs arrondies.

Les comparaisons internationales s'appuient en général sur les données issues d'organismes internationaux (Eurostat, ONU, etc.) qui peuvent diverger des sources produites par les instituts nationaux de statistiques, notamment pour l'Insee, pour les données françaises. En effet, ces organismes effectuent souvent des ajustements de champ ou de méthode, d'ampleur souvent réduite, afin de produire des données comparables d'un pays à l'autre.

Sauf précision contraire, les indicateurs relatifs à l'Union européenne (UE) figurant dans cet ouvrage portent sur l'UE à 28.

Signes conventionnels utilisés

///	Absence de résultat due à la nature des choses
...	Donnée non disponible
e	Donnée estimée
n.s.	Donnée non significative
p	Donnée provisoire
r	Donnée révisée par rapport à l'édition précédente
€	Euro
k	Millier
M	Million
Md	Milliard

Les clés des Tableaux de l'économie française

Numéro du thème
et de la double page

11.4 Prix à la consommation

Les mots en gras et
en couleur sont
définis plus bas ou
dans la rubrique
« Définitions »
en annexes

Une présentation
synthétique sur
chaque double-
page

Des définitions pour
comprendre les concepts
clés de la double page

Toutes les définitions
sont regroupées dans la
rubrique « Définitions »
en annexes

Des publications
téléchargeables
gratuitement pour
approfondir le sujet
Adresses des sites
Internet à retrouver dans
la rubrique « Adresses
utiles » en annexes

Après trois ans de ralentissement, la variation de l'**indice des prix à la consommation (IPC)** devient nulle en moyenne annuelle entre 2014 et 2015, pour la première fois depuis soixante ans. Cette relative inertie masque des évolutions contraires avec, d'une part des baisses marquées comme les prix de l'énergie et, dans une moindre mesure, des produits manufacturés, et d'autre part des hausses de prix notamment dans les services et un renchérissement des produits alimentaires. De même, les tendances ont évolué en cours d'année : orienté à la baisse en début d'année (-0,4 % en janvier), le taux d'**inflation** mesuré par la variation sur un an en fin d'année de l'IPC se redresse pour s'établir à +0,2 % fin 2015. Mesuré à partir de l'**indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH)**, il suit le même mouvement en France et dans l'ensemble de la zone euro. L'indicateur d'**inflation sous-jacente** qui exclut les composantes les plus volatiles de l'indice des prix à la consommation (énergie, produits frais et mesures fiscales) augmente davantage en cours d'année, quant à lui, pour s'établir à +0,9 % fin 2015.

Engagée à partir du 2nd semestre 2014, la chute des produits pétroliers se poursuit en 2015. Comme en 2014, cette baisse est plus marquée pour les combustibles liquides (-17,6 % sur un an, fin 2015) que pour les carburants (-9,3 % pour le gazole, -6,7 % pour l'essence fin 2015), du fait des écarts de taxation sur ces produits. De même, les prix du gaz se contractent en 2015

Définitions

Indice des prix à la consommation (IPC) : instrument de mesure de l'inflation. Il permet d'estimer, entre deux périodes données, la variation moyenne des prix des produits consommés par les ménages. C'est une mesure synthétique de l'évolution de prix des produits, à qualité constante. Il est publié chaque mois au *Journal Officiel*. L'indice des prix hors tabac sert à indexer de nombreux contrats privés, des pensions alimentaires, des rentes viagères et aussi à revaloriser le Smic. L'indice retenu pour le Smic est celui des « ménages du 1^{er} quintile de la distribution des niveaux de vie, hors tabac ». Voir la suite de cette définition dans la rubrique « Définitions » en annexes.

Indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH), inflation, inflation sous-jacente : voir rubrique « Définitions » en annexes.

Pour en savoir plus

- « En décembre 2015, le prix du pétrole chute à nouveau », *Informations rapides* n° 12, Insee, janvier 2016.
- « Indice des prix à la consommation – moyennes annuelles 2014 et 2015 », *Informations rapides* n° 6, Insee, janvier 2016.
- « Décembre 2015 – Le taux d'inflation annuel de la zone euro en hausse à 0,2 % », *Communiqué de presse* n° 12, Eurostat, janvier 2016.
- Indices et séries statistiques (www.insee.fr).

Retrouvez le TEF sur www.insee.fr dans la collection « Insee Références »

114

TEF, édition 2017 - Insee Références

Une orientation vers le site www.insee.fr sur lequel vous trouverez l'ouvrage en ligne ainsi que les données mises à jour au fur et à mesure de leur disponibilité en attendant la prochaine édition papier

(-7,2 % fin 2015). *A contrario* ceux de l'électricité poursuivent leur hausse (+4,2 %).

En 2015, la baisse des prix des produits manufacturés se prolonge avec toutefois des évolutions assez différentes selon les produits. Ainsi, les reculs des prix des médicaments et des produits pharmaceutiques s'accroissent (-3,9 % fin 2015, après -2,9 % fin 2014), en raison des mesures de maîtrise des dépenses de santé. En outre, les prix des articles d'habillement et des chaussures se replient légèrement (-0,2 % fin 2015, contre +0,3 % fin 2014).

Même s'ils ont ralenti, les prix des services restent relativement dynamiques en 2015 (+1,2 % en moyenne, après +1,7 % en 2014, année au cours de laquelle ils avaient été tirés à la hausse par les relèvements de taux de TVA). En 2015, les loyers, pour la plupart indicés sur les évolutions de l'inflation, augmentent modérément. De plus, les prix des services de transport sont globalement en baisse. En revanche, les prix des services postaux accélèrent nettement en moyenne (+8,9 %, après +4,1 % en 2014) tandis que ceux des télécommunications se redressent (+0,6 %, après -0,1 %).

En 2015, les prix de l'alimentation augmentent en moyenne de 0,4 % (après un recul de 0,8 % en 2014) du fait du rebond des prix des produits frais (+5,3 % en moyenne en 2015, après -4,1 % l'année précédente). Hors produits frais, les prix de l'alimentation diminuent de 0,2 % en moyenne en 2015. ■

Titre de la double-page

Prix à la consommation 11.4

Évolution de l'indice des prix à la consommation par fonction de consommation en 2015

en %

Unité

Fonction de consommation	Évolution 15/14			Fonction de consommation	Évolution 15/14		
	Pondération ¹ 2015	Moyenne annuelle	Glissement déc. à déc. ²		Pondération ¹ 2015	Moyenne annuelle	Glissement déc. à déc. ²
Ensemble (y c. tabac)	10 000	0,0	0,2	Transport	1 504	-1,5	-1,1
Ensemble (hors tabac)	9 801	0,0	0,0	Achats de véhicules	335	0,8	1,9
Alimentation, boissons non alcoolisées	1 495	0,4	0,5	Utilisation de véhicules personnels	890	-3,0	-2,2
Produits alimentaires	1 360	0,5	0,6	Services de transport	279	0,9	-1,1
Boissons non alcoolisées	135	-0,5	-0,6	Communications	257	0,4	1,0
Boissons alcoolisées et tabac	367	0,6	0,6	Services postaux	18	8,9	8,8
Boissons alcoolisées	168	0,9	1,1	Matériel de téléphonie et de télécopie	19	-11,3	-8,8
Tabac	199	0,3	0,3	Services de téléphonie et de télécopie	220	0,6	1,2
Habillement et chaussures	451	-0,9	-0,2	Loisirs et culture	792	0,2	0,9
Habillement	350	-1,2	-0,3	Équipements audio-visuels, photo et informatiques	136	-4,3	-1,7
Chaussures y c. réparation	101	0,3	0,0	Autres biens durables (loisirs)	33	0,7	1,4
Logement, chauffage, éclairage	1 441	0,4	-0,2	Autres articles et equip. de loisirs	209	-0,1	0,7
Chauffage, éclairage	498	-0,6	-2,0	Services récréatifs et culturels	245	1,7	1,1
Meubles, équip. ménager, entretien maison	579	0,0	0,5	Presse, livres et papeterie	141	2,1	2,5
Appareils ménagers	86	-1,5	-0,6	Voyages touristiques tout compris	28	1,2	5,4
Verre, vaisselle, ustensiles de ménage	63	0,2	1,4	Éducation	23	1,5	1,2
Outillage pour la maison et le jardin	56	0,6	0,2	Hôtellerie, cafés, restaurants	797	1,4	1,6
Entretien courant de l'habitation	173	0,1	0,6	Restauration et cafés	613	1,3	1,3
Santé	1 008	-1,2	-1,4	Services d'hébergement	184	1,7	2,9
Médicaments et produits pharmaceutiques	441	-3,4	-3,9	Autres biens et services	1 286	1,2	1,2
Médecine non hospitalière	567	0,5	0,5	Soins personnels	290	-0,2	0,1
				Effets personnels (non définis ailleurs)	115	0,8	1,0
				Protection sociale	434	1,6	1,4
				Assurances	250	2,6	2,9
				Services financiers	67	0,7	0,7
				Autres services	130	1,0	0,7

Champ, source, notes de lecture, précisions sur les données en bas de chaque tableau ou graphique

1. Les pondérations de l'indice sont calculées chaque année à partir de la consommation des ménages au sens de la comptabilité nationale.
2. Évolution de l'indice de décembre 2015 par rapport à l'indice de décembre 2014.
Note : base 100 en 2015.
Champ : ensemble des ménages.
Source : Insee, indice des prix à la consommation.

Quelques hausses et baisses de prix en 2015

glissement annuel de déc. à déc. en %

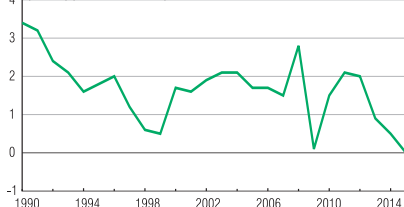
Hausses	15/14	Baisses	15/14
Pommes de terre	+ 9,4	Combustibles liquides	-17,6
Services postaux	+ 8,8	Gazole	-9,3
Fruits de mer surgelés	+ 7,1	Matériel de téléphonie et de télécopie	-8,8
Poissons frais	+ 7,0	Sucre	-8,1
Fruits secs et fruits à coque	+ 5,8	Appareils photo et caméras	-7,3
Transport maritime de passagers	+ 5,5	Gaz	-7,2
Centres de vac., camping, auberges de jeunesse et héberg. similaires	+ 5,4	Transport combiné de passagers	-6,9
Forfaits touristiques	+ 5,4	Essence	-6,7
Fruits frais	+ 5,4	Produits pharmaceutiques	-4,9
Journaux et publications périodiques	+ 4,7	Transport aérien de passagers	-4,0

Note : évolution de l'indice de décembre 2015 par rapport à l'indice de décembre 2014.
Source : Insee, indice des prix à la consommation.

Des tableaux concernant la France y compris les DOM sauf indication contraire

Évolution de l'indice des prix à la consommation de 1990 à 2015

par rapport à l'année précédente en %



Note : la variation annuelle de l'indice des prix à la consommation est l'évolution de l'indice moyen annuel. Cet indice est la moyenne arithmétique des douze indices mensuels.
Source : Insee, indice des prix à la consommation.

Des graphiques d'illustration

Évolution des indices des prix à la consommation harmonisés dans la zone euro et dans l'UE en 2015

glissement annuel de déc. à déc. en %

	15/14		15/14
Allemagne	0,2	Lettonie	0,4
Autriche	1,1	Lituanie	-0,2
Belgique	1,5	Luxembourg	0,9
Chypre	-0,6	Malte	1,3
Espagne	-0,1	Pays-Bas	0,5
Estonie	-0,2	Portugal	0,3
Finlande	-0,2	Slovaquie	-0,5
France	0,3	Slovénie	-0,6
Grèce	0,4	Zone euro	0,2
Irlande	0,2	UE	0,2
Italie	0,1		

Note : évolution de l'indice de décembre 2015 par rapport à l'indice de décembre 2014.
Source : Eurostat.

Des données de cadrage européennes ou mondiales